

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois de **décembre** de l'an **2020**, à **19 h**, via la plateforme Zoom, à laquelle sont présents :

**Présences :**

- M. Philippe Pagé, maire
- M. Pierre Bellerose, conseiller
- M. Enzo Marceau, conseiller
- Mme France Thibault, conseillère
- Mme Lucie Cormier, conseillère
- Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
- M. Nicolas Rudloff, conseiller

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2020-12-214

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par France Thibault*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020

**2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Novembre 2020
- 3.2. Journal de facturation – Novembre 2020
- 3.3. Abrogation de la résolution 2020-11-01 pour la modification du calendrier des séances du conseil 2021
- 3.4. Québec municipal – Adhésion 2021
- 3.5. Défi Handicap des Sources – Demande de participation financière 2021
- 3.6. Affectation de surplus accumulés non-affectés pour l'année 2020
- 3.7. JEVI – Adhésion 2021
- 3.8. CJAN – Proposition publicitaire 2021
- 3.9. Séance extraordinaire du 14 décembre 2020, 19 h – Adoption du budget 2021
- 3.10. Séance extraordinaire du 14 décembre 2020, 19 h 45 – Dépôt du projet de règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensations et des tarifs pour l'année 2021

**4. LÉGISLATION**

- 4.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-06 concernant une Politique incitative à l'achat de couches lavables
- 4.2. Avis de motion pour le règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensations et des tarifs pour l'année 2021

**5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 5.1. Attestation de formation pour la brigadière de Saint-Camille
6. **TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET**
7. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
  - 7.1. Dépôt du bilan des vidanges des fosses septiques du programme régional pour la saison 2020
8. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1. Dépôt de la liste des permis émis du mois de novembre 2020
  - 8.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 114, rue Desrivières
  - 8.3. Remerciements de la fabrique pour l'entretien du cimetière
  - 8.4. Dépôt du rapport d'activités 2019 de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille
9. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1. Embauche du préposé à l'entretien de la patinoire
  - 9.2. Entente de développement culturel 2021 – 2023
  - 9.3. Les Arts et la Ville – Adhésion 2021
10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
11. **CORRESPONDANCE**
  - 11.1. Copie de la correspondance
12. **VARIA**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE**

2020-12-215

**1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

*Il est proposé par Lucie Cormier  
Appuyé par Anne-Marie Merrien  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Patrick Merrien remercie l'ensemble du conseil pour l'excellent travail durant l'année 2020 dans les circonstances actuelles et pour l'avenir.

**3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

2020-12-216

**3.1 Adoption des comptes à payer – Novembre 2020**

*Il est proposé par Nicolas Rudloff  
Appuyé par Lucie Cormier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 24 octobre au 4 décembre 2020, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de soixante-treize mille trois cent trois dollars et dix-huit cents (73 303.18 \$).

**ADOPTÉE**

**3.2 Journal de facturation – Novembre 2020**

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2020-12-217

**3.3 Abrogation de la résolution 2020-11-201 pour la modification du calendrier des séances du conseil 2021**

**CONSIDÉRANT QU'**une date du calendrier des séances du conseil 2021 déposé lors de la séance du mois de novembre 2020 correspondait à un congé férié;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de corriger cette erreur avant l'année 2021;

*Il est proposé par Enzo Marceau*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la résolution 2020-11-201 concernant le calendrier des séances du conseil 2021 soit abrogée;

**QUE** le conseil municipal adopte le calendrier modifié des séances du conseil municipal 2021 suivant :

Séance
18 janvier 2021
8 février 2021
1 <sup>er</sup> mars 2021
<b>Mardi</b> 6 avril 2021
3 mai 2021
7 juin 2021
5 juillet 2021
16 août 2021
13 septembre 2021
4 octobre 2021
15 novembre 2021
6 décembre 2021

**ADOPTÉE**

2020-12-218

**3.4 Québec municipal – Adhésion 2021**

*Il est proposé par Nicolas Rudloff*

*Appuyé par Lucie Cormier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** le conseil municipal adhère à Québec municipal au montant de cent soixante-quinze dollars et dix cents (175,10 \$), taxes en sus, pour l'année 2021.

**QUE** cette dépense soit affectée au budget d'opération 2021.

**ADOPTÉE**

2020-12-219

**3.5 Défi Handicap des Sources – Demande de participation financière 2021**

*La conseillère Lucie Cormier déclare ses intérêts et quitte la séance à 19 h 11.*

**CONSIDÉRANT QUE** Défi Handicap des Sources offre un service d'activités estivales pour les enfants handicapés de la région de la MRC des Sources;

*Il est proposé par Enzo Marceau*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille réponde favorablement à la demande d'appui financier 2021 pour un montant de cinq cent cinquante dollars (550,00 \$).

**QUE** cette dépense soit affectée au budget d'opération 2021.

**ADOPTÉE**

*La conseillère Lucie Cormier réintègre la séance à 19 h 12.*

2020-12-220

**3.6 Affectation de surplus accumulés non-affectés pour l'année 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a prévu affecter des surplus accumulés non-affectés sur certains projets de l'année 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun d'affecter ces surplus avant la fin de l'année financière 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a affecté des surplus accumulés non-affectés pour la mise en place du Service de soutien social et la mise en place du camp de jour dans un contexte de pandémie par les résolutions 2020-04-070 et 2020-06-115;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec ont reçu une aide financière du gouvernement pour pallier les dépenses liées à la pandémie;

*Il est proposé par Lucie Cormier*

*Appuyé par Anne-Marie Merrien*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** les dépenses suivantes soient prises dans les surplus accumulés non-affectés.

Projet	Dépense municipale
Modification de l'unité d'urgence	8 296.04 \$
Outil pour le Programme Habitation Durable	2 893.87 \$
<b>Total</b>	<b>11 192.91 \$</b>

**QUE** la résolution 2020-04-070 affectant cinq mille dollars (5 000 \$) des surplus accumulés non-affectés pour la création d'un fonds d'urgences relié à la pandémie de la COVID-19 soit abrogée.

**QUE** la résolution 2020-06-115 affectant seize mille dollars (16 000 \$) des surplus accumulés non-affectés pour la mise en place du camp de jour dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 soit abrogée.

**ADOPTÉE**

2020-12-221

**3.7 JEVI – Adhésion 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de prévention au suicide JEVI offre des services gratuitement pour la communauté estrienne;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme de bienfaisance travaille activement à faire diminuer le taux de suicide en Estrie comme partout ailleurs au Québec;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par France Thibault*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille verse la somme de cent dollars (100 \$) au Centre de prévention du suicide JEVI pour la campagne 2021.

**QUE** cette dépense soit affectée au budget d'opération 2021.

**ADOPTÉE**

2020-12-222

**3.8 CJAN – Proposition publicitaire 2021**

**CONSIDÉRANT** la proposition publicitaire de la radio CJAN 99.3 pour l'année 2021;

*Il est proposé par Enzo Marceau*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille achète le plan B, soit une banque de cent (100) messages de trente (30) secondes pour un montant de mille sept cents dollars (1 700 \$), taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit affectée au budget d'opération 2021.

**ADOPTÉE**

2020-12-223

**3.9 Séance extraordinaire du 14 décembre 2020, 19 h – Adoption du budget 2021**

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien*

*Appuyé par Enzo Marceau*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil fixe la date du lundi 14 décembre 2020, à 19 h, en visioconférence via la plateforme Zoom, pour la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021.

**ADOPTÉE**

2020-12-224

**3.10 Séance extraordinaire du 14 décembre, 19 h 45 concernant le dépôt du règlement décrétant le taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensations et tarifs pour l'année 2021**

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien*

*Appuyé par Pierre Bellerose*

*Et unanimement résolu par les conseillers présents*

**QUE** le conseil fixe la date du lundi 14 décembre 2020, à 19 h 45, en visioconférence via la plateforme Zoom, pour le dépôt du projet de règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensations et des tarifs pour l'année 2021.

**ADOPTÉE**

**4 LÉGISLATION**

**4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-06 concernant une Politique incitative à l'achat de couches lavables**

Un avis de motion est par la présente donné par le conseiller **Nicolas Rudloff** qu'à une séance subséquente le règlement 2020-06 concernant une Politique incitative à l'achat de couches lavables soit adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2020-06 concernant une Politique incitative à l'achat de couches lavables.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur rendez-vous seulement.

**4.2 Avis de motion pour le projet de règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, compensations et tarifs pour l'année 2021.**

Un avis de motion est par la présente donné par la conseillère **Lucie Cormier** qu'à une séance subséquente le règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, compensations et tarifs pour l'année 2021 sera déposé et adopté.

**5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**5.1 Attestation de formation pour la brigadière de Saint-Camille**

Le maire mentionne aux personnes présentes que la brigadière a terminé sa formation avec succès. Le conseil tient à remercier et féliciter Sylvie Gauthier pour l'obtention de cette attestation et pour prendre soin de nos enfants.

**6 TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET**

**7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**7.1 Dépôt du bilan des vidanges des fosses septiques du programme régional de la saison 2020**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil le bilan des vidanges de fosses septiques du programme régional pour la saison 2020.

## **8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de novembre 2020**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis au mois de novembre 2020.

2020-12-225

### **8.2 Plan d'implantation et d'intégration architectural – 114, rue Desrivières**

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété sise 114 rue Desrivières est située dans la zone M1, identifiée au règlement de zonage de la Municipalité du canton de Saint-Camille, il est dans l'obligation des citoyens du secteur M1 de procéder à un plan d'implantation et d'intégration architecturale lors d'une demande de permis;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est à l'effet de permettre la construction d'un appentis sur le bâtiment accessoire de la propriété sise au 114, rue Desrivières. La construction bénéficie de droits acquis considérant que celle-ci est à une distance inférieure à la marge de recul latérale actuelle pour un bâtiment accessoire. La marge de recul minimale latérale actuelle est 2 mètres et le bâtiment se situe actuellement à une distance de 0.83 mètre de la limite du lot selon le plan fourni par le demandeur. Selon l'article 19.3.3 du règlement de zonage 2002-04 :

*« Une construction dérogatoire protégée par droits acquis peut être modifiée ou agrandie aux conditions suivantes :*

*(...) l'agrandissement ou la modification doit respecter les marges de recul minimales prescrites ou des marges de recul égales ou supérieures à celles de la construction dérogatoire protégée par droits acquis; »*

**CONSIDÉRANT QUE** l'appentis aura une dimension de 9pi (2.74 m) par 9pi (2.74 m) pour une superficie de 81 pi<sup>2</sup> (7.53 m<sup>2</sup>). Il sera d'une hauteur de 8' et sera soutenu par des colonnes comme l'indique le plan en annexe. Le revêtement de toit sera de couleur brune;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de délivrer le permis pour la construction de l'appentis sur le bâtiment accessoire en cour arrière à la suite de l'étude de son plan d'implantation et d'intégration architecturale;

***Il est proposé par Pierre Bellerose***

***Appuyé par Nicolas Rudloff***

***Et unanimement résolu par les conseillers présents***

**QUE** le conseil soit en accord avec la délivrance de ce permis.

**ADOPTÉE**

### **8.3 Remerciements de la Fabrique pour l'entretien du cimetière**

La directrice générale et secrétaire-trésorière transmet les remerciements faits de la part de la Fabrique pour souligner l'excellent travail des employés responsables de l'entretien du cimetière pour l'été 2020.

#### **8.4 Dépôt du rapport d'activités 2019 de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil le rapport d'activités 2019 de la corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille.

Les membres du conseil félicitent la Corporation pour son excellent rapport et pour les activités menées en 2019.

### **9 LOISIRS ET CULTURE**

2020-12-226

#### **9.1 Embauche du préposé à l'entretien à la patinoire**

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues;

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien*

*Appuyé par Lucie Cormier*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité embauche M. Kamron Desrochers Cloutier pour l'entretien de la patinoire lors de l'hiver 2020-2021.

**ADOPTÉE**

2020-12-227

#### **9.2 Entente de développement culturel 2021 - 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Saint-Camille a adopté sa politique de développement culturel en 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Saint-Camille et ses partenaires font un bilan très satisfaisant de la dernière entente triennale de développement culturel;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci sont convaincus que l'entente de développement culturel représente un levier efficace de développement et de consolidation d'actions culturelles au bénéfice de la population et des acteurs culturels de Saint-Camille;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Culture et des Communications a signifié son intérêt à ratifier une nouvelle entente triennale de développement culturel avec la Municipalité du canton Saint-Camille pour les années 2021, 2022 et 2023;

*Il est proposé par Pierre Bellerose*

*Appuyé par Enzo Marceau*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille confirme au ministère de la Culture et des Communications sa volonté de ratifier une entente triennale de

développement culturel et qu'elle s'engage à y investir la participation financière demandée aux municipalités selon les modalités d'application du programme;

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille désigne la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille à agir à titre de mandataire de l'entente afin d'assurer la gestion et la coordination de l'entente dans le milieu et avec ses partenaires;

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille mandate le maire et la direction générale de la Municipalité à signer l'entente.

**ADOPTÉE**

2020-12-228

**9.3 Les Arts et la Ville – Adhésion 2021**

*Il est proposé par Anne-Marie Merrien  
Appuyé par France Thibault  
Et unanimement résolu*

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère au réseau Les Arts et la Ville pour l'année 2021, au montant de cent soixante-dix dollars (170 \$).

**QUE** cette dépense soit affectée au budget d'opération 2021.

**ADOPTÉE**

**10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**PATRICK MERRIEN**

Le CCU tient à manifester sa satisfaction et ses remerciements concernant la prise en compte des demandes et recommandations du comité. Ils souhaitent également leurs meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal.

**CHLOÉ RUDLOFF**

Mademoiselle Rudloff nous parle des inconvénients de la pollution lumineuse sur la santé mentale. Elle nous parle également des actions possibles en modifiant le type de lumière des lampadaires de rues.

**11 CORRESPONDANCE**

**11.1 Copie de la correspondance**

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

**12 VARIA**

2020-12-229

**13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

**QUE** la présente séance soit levée à 19 h 39.

**ADOPTÉE**

---

**Philippe Pagé**  
**Maire**

---

**Julie Vaillancourt**  
**Directrice générale et secrétaire-  
trésorière**